

Titre du processus:	Initiative IA
Type de processus:	Externe au Service de la Recherche (SR) (interservices et facultés)
Niveau de dissémination:	Confidentiel
Date de publication:	28 Octobre 2024
Responsable du processus:	Thé Van Luong (SR)
Remplaçant(e) du responsable processus:	-
Auteur(s):	Thé Van Luong (SR)
Compilé par:	Cindy Bion (SR)
Contributeur(s):	-
Validation par:	Micaela Crespo (SR)
Description du processus:	Fournir un processus permettant une gestion harmonisée des initiatives IA au sein de l'UNIL
Utilisateurs/lecteurs cibles:	Membres de l'équipe du SR, CSE, Bureau du groupe expert IA, Groupe expert IA

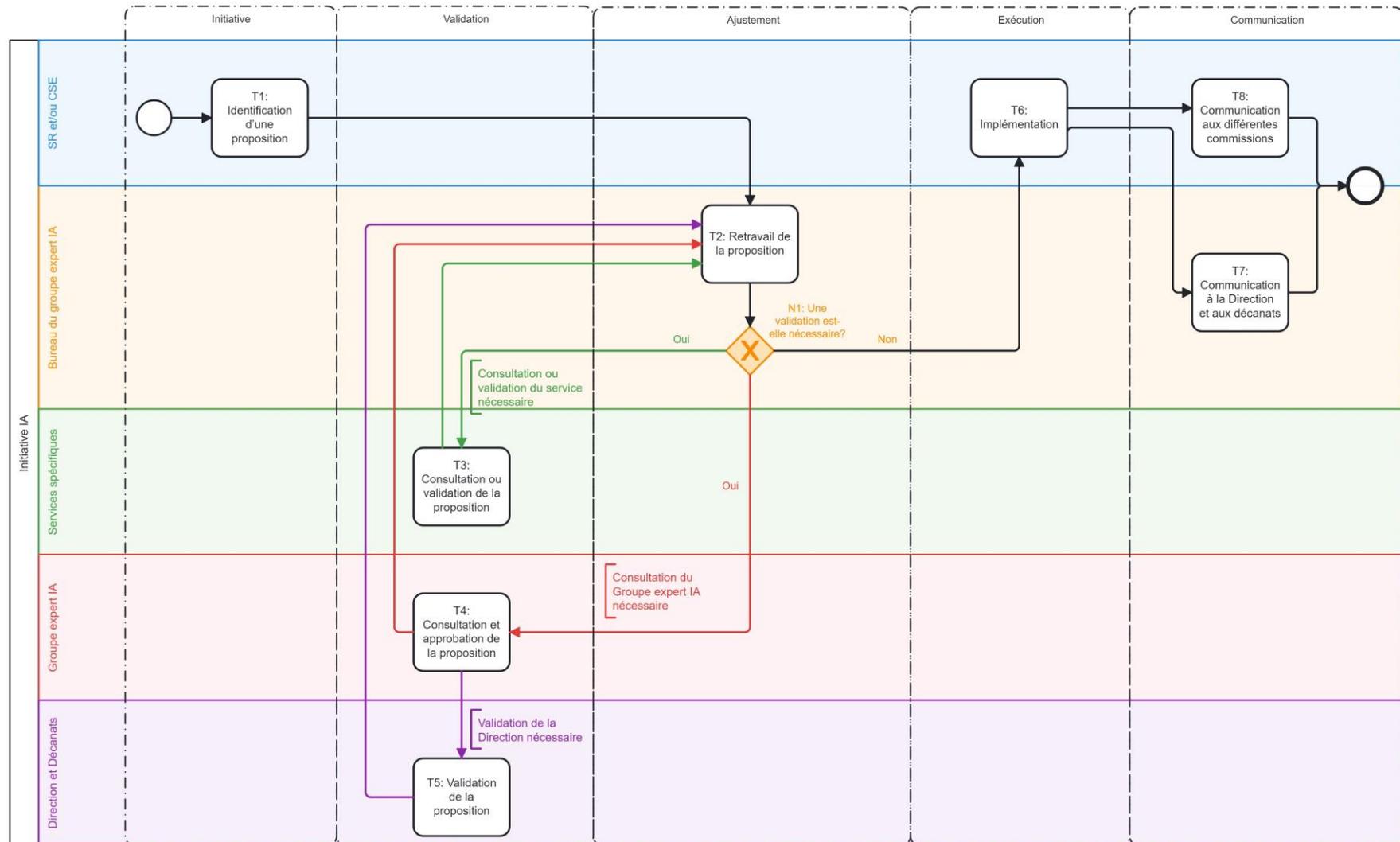
Table des matières

1.	Historique des modifications apportées à ce processus	1
2.	Flux de travail	2
3.	Description des différentes tâches du flux de travail.....	3

1. Historique des modifications apportées à ce processus

À ce jour, ce processus est à sa première version et ne comprend pas d'historique des modifications.

2. Flux de travail



3. Description des différentes tâches du flux de travail

Tableau 1 - Procédure « Initiative IA »

PROCEDURE				
T= TACHE N= NOEUD		DESCRIPTION	QUI	QUAND
T1	Identification d'une proposition	Une proposition ou une idée sous forme d'initiative en intelligence artificielle (IA) à implémenter au sein de l'UNIL a été identifiée.	Service de la recherche (SR) et/ou Centre de soutien à l'enseignement (CSE)	
T2	Retravail de la proposition	La proposition, qu'elle soit initiée ou validée, nécessite d'être retravaillée par tous les membres du Bureau du groupe expert IA (SR, CSE, Secrétariat Général (SG) et Délégué à la protection des données (DPO)). Le Bureau du groupe expert IA, à la charge de l'exécutif, anime le Groupe expert IA avec des propositions.	Bureau du groupe expert IA	Après l'identification d'une proposition
N1	Une validation est-elle nécessaire?	Une validation est-elle nécessaire? <ul style="list-style-type: none"> • Si oui, aller à T3 et/ou T4 et/ou T5 suivant les discussions qui ont eu lieu au sein du Bureau du groupe expert IA (T2) • Si non, aller à T6 		
T3	Consultation ou validation de la proposition (Optionnel)	<ul style="list-style-type: none"> • Le service en question doit consulter ou valider la proposition. Les services en question peuvent être : le Service Juridique (SJ), le Répondant du système d'information (RSI) du Dicastère enseignement, le Service de communication et d'audiovisuel (Unicom). • Une fois la consultation ou validation faite, aller à T2 pour un retravail de la proposition (= processus itératif) et ensuite aller à T6. 	Services spécifiques	Après N1

T4	Consultation et approbation de la proposition par le Groupe expert IA (Optionnel)	<ul style="list-style-type: none"> Le Groupe expert IA, mandaté par la Direction et composé d'au moins un chercheur par faculté et de membres de services centraux (dont le Bureau du groupe expert IA), donne son avis et son approbation sur la proposition. Une fois la validation faite, aller à T2 pour un retravail de la proposition (= processus itératif) et ensuite aller à T6. 	Groupe expert IA	Après N1
T5	Validation de la proposition par la Direction et les décanats (Optionnel)	<ul style="list-style-type: none"> Après la consultation et l'approbation de la proposition par le Groupe expert IA, si une décision institutionnelle est nécessaire, la Direction valide la proposition. Si les décanats des facultés doivent être concertés, ils doivent également valider, selon le préavis de la Direction. Une fois la validation faite, aller à T2 pour un retravail de la proposition (= processus NON itératif) et ensuite aller à T6. 	Direction et décanats	Après la consultation et approbation de la proposition par le Groupe expert IA
T6	Implémentation	Si aucune validation supplémentaire n'est nécessaire, la proposition peut être implémentée.	SR et/ou CSE	Dépend de N1
T7	Communication à la Direction et aux décanats	Communiquer à la Direction, l'avis du Groupe expert IA ainsi que les propositions implémentées. Remarque : T7 et T8 se font en parallèle.	Bureau du groupe expert IA	Après l'implémentation
T8	Communication aux différentes commissions	Communiquer aux commissions liées à la recherche, l'avis du Groupe expert IA ainsi que les propositions implémentées. Les commissions liées à la recherche peuvent être : <ul style="list-style-type: none"> Commission consultative de la recherche (CCR) Comité de coordination des projets (COPRO) Service spécifique Institut des facultés etc. Remarque : T7 et T8 se font en parallèle.	SR et/ou CSE	Après l'implémentation